



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de l'Évaluation,
de la Prospective et de la Performance
(SEPP)**

Indicateurs du projet académique 2023-2027

Thème 3 : Ecole inclusive

Sommaire

Thème 3 : Ecole inclusive	0
3.A. Les élèves allophones nouvellement arrivés	2
3.B. Les élèves en situation de handicap	4

Table des illustrations

Figure 3.1 : Répartition des élèves allophones par département	2
Figure 3.2 : Délai avant prise en charge des élèves allophones (en nombre de jours)	3
Figure 3.3 : Effectifs des élèves en situations de handicap en 2022	4
Figure 3.4 : L'évolution de l'accompagnement du handicap dans le milieu ordinaire	4
Figure 3.5 : Principales déficiences présentées par les élèves en 2022/2023 dans l'académie	5

3.A. Les élèves allophones nouvellement arrivés

- **Définition** : les élèves allophones « nouvellement arrivés » sont des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers dans le domaine de l'apprentissage du français langue seconde (FLS).

Figure 3.1 : Répartition des élèves allophones par département

Département	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Evolution 2020 à 2023
44	1 458	1 485	1 680	1 696	
49	553	534	625	739	
53	144	162	122	264	
72	404	270	557	600	
85	307	236	365	389	
Total	2 866	2 687	3 349	3 688	

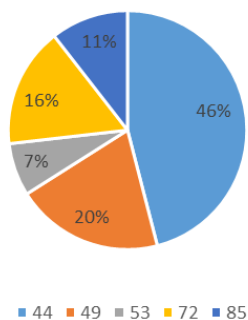
Lecture : en 2022-2023, 1 696 élèves allophones ont été scolarisés en Loire-Atlantique.

Champ : élèves allophones nouvellement arrivés, scolarisés dans les écoles, collèges et lycées (publics et privés sous contrat)

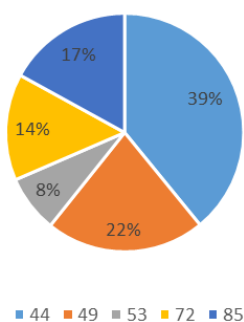
Source : DEPP, enquête EANA, 2019-2020 à 2022-2023 (traitement SEPP)

Note : il s'agit de données « brutes » (exports en fin d'année scolaire)

Répartition des élèves allophones par département (2022-2023)



Répartition de la totalité des élèves par département (2022-2023)



Lecture : en 2022-2023, 46% des élèves allophones de l'académie ont été scolarisés en Loire-Atlantique. Ce taux est supérieur à celui de l'ensemble des élèves de l'académie pour ce département (39%).
Source : DEPP, enquête EANA, et constat 2022.

A noter :

- *Données de cadrage (2022-2023) :* Les élèves allophones représentent environ 0,5% de l'ensemble des élèves de l'académie. Ceux qui sont scolarisés dans le privé sous contrat représentent moins de 3% du total.
- *Le délai avant pris en charge correspond au délai entre le positionnement et l'entrée dans le premier dispositif.*
- On observe une réduction du délai avant prise en charge depuis 2021, alors même que le nombre d'élèves allophones augmente.

Figure 3.2 : Délai avant prise en charge des élèves allophones (en nombre de jours)

Département	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Evolution 2020 à 2023
44	85	72	59	53	
49	32	40	48	44	
53	41	98	48	54	
72	85	125	118	68	
85	41	50	31	33	
Total général	68	74	62	52	
Nombre d'élèves pris en compte*	2 393	2 335	2 686	3 027	

Lecture : en 2022-2023, le délai moyen avant prise en charge d'un élève allophone est de 53 jours en Loire-Atlantique.

Champ : élèves allophones nouvellement arrivés, scolarisés dans les écoles, collèges et lycées (publics et privés sous contrat)

Source : DEPP, enquête EANA, 2019-2020 à 2022-2023 (traitement SEPP)

Note : il s'agit de données « brutes » (exports en fin d'année scolaire)

*: les élèves avec des incohérences de dates n'ont pas été pris en compte dans le calcul.

3.B. Les élèves en situation de handicap

Définition : ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

A noter :

- Ces données sont constituées à partir d'enquêtes annuelles, N°3 et 12 pour les 1^{er} et 2nd degrés et n°32 pour les établissements médico-sociaux. Il s'agit de la seule source qui permet d'observer le phénomène à un niveau territorial très fin.
- La définition retenue pour les élèves en situation de handicap est celle des élèves ayant un projet personnalisé de scolarisation (PPS).
- La scolarisation en milieu ordinaire a fortement augmenté depuis 2013. Cette scolarisation a été favorisée par la progression de l'accompagnement individualisé.

Figure 3.3 : Effectifs des élèves en situations de handicap en 2022

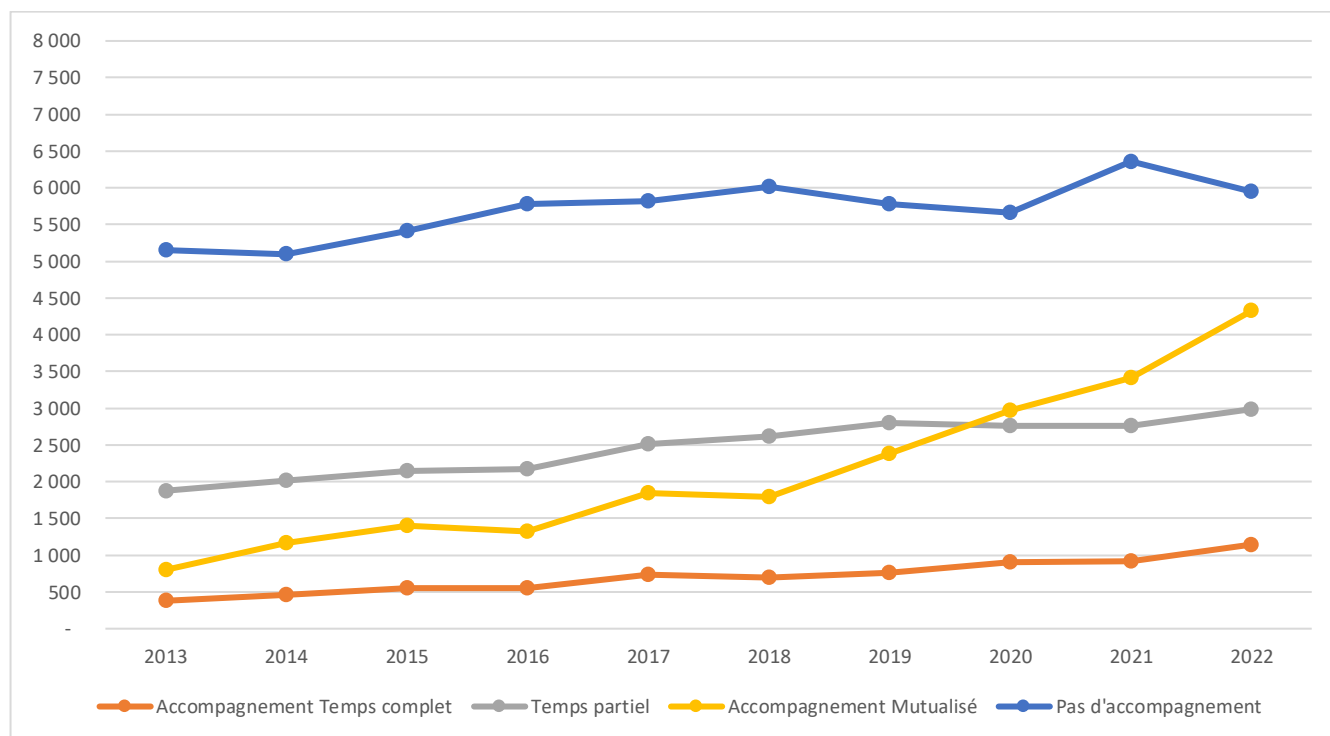
Tous types de scolarisations	44	49	53	72	85	Total Académie
%ULIS 1D	12,4%	16,8%	13,7%	16,7%	12,6%	14,1%
% d'élèves en classe Ordinaire 1D	44,2%	38,1%	37,1%	39,1%	38,6%	40,6%
%ULIS 2D	13,9%	16,9%	11,6%	13,9%	13,3%	14,0%
% d'élèves en classe Ordinaire 2D	29,6%	28,2%	37,7%	30,3%	35,4%	31,3%
Total	5 522	2 408	1 704	2 660	2 120	14 414

Note : Elèves handicapés scolarisés sans double compte soit hors scolarité partagée.

Champ : Académie de Nantes – Secteur public de l'éducation nationale Milieu Ordinaire

Source : Base centrale de pilotage – Novembre 2023

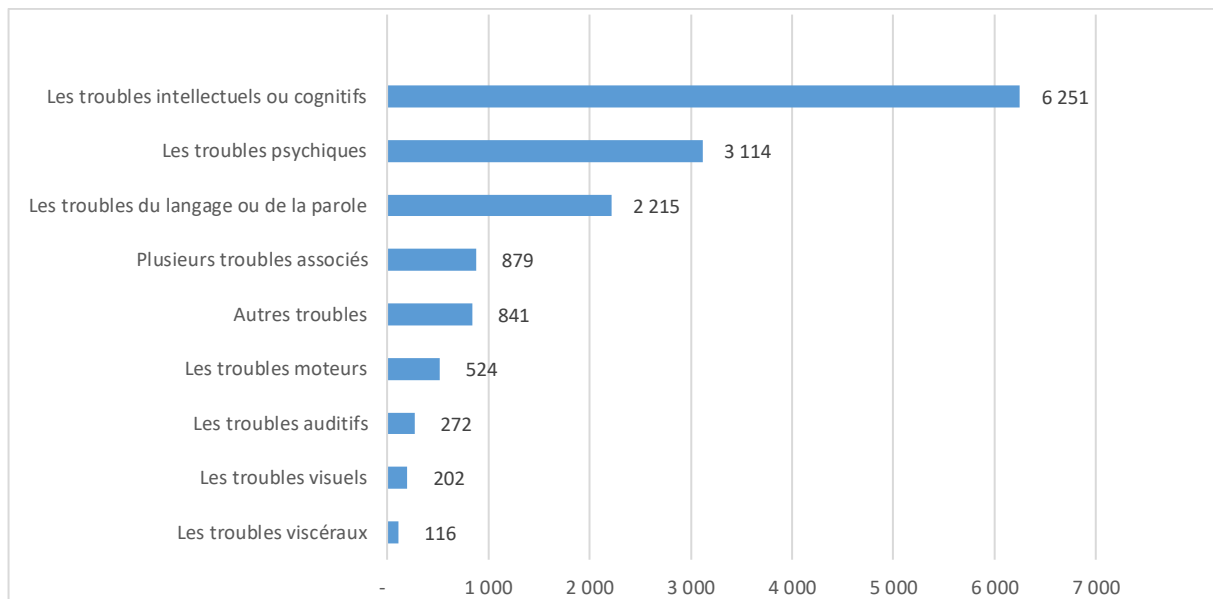
Figure 3.4 : L'évolution de l'accompagnement du handicap dans le milieu ordinaire



Note : Elèves handicapés scolarisés sans double compte soit hors scolarité partagée.

Champ : Académie de Nantes – Secteur public de l'éducation nationale

Figure 3.5 : Principales déficiences présentées par les élèves en 2022/2023 dans l'académie



Note : Elèves handicapés scolarisés sans double compte soit hors scolarité partagée.

Champ : Académie de Nantes – Secteur public de l'éducation nationale

Source : Base centrale de pilotage – Novembre 2023